

Lavoro e crisi: l'Europa del Sud, un laboratorio?

Travail et crise : l'Europe du Sud, un laboratoire ?

a cura di Paul Bouffartigue,
Mirella Giannini, Annie Lamanthe



**Sociologia
del lavoro**

FrancoAngeli

Informazioni per il lettore

Questo file PDF è una versione gratuita di sole 20 pagine ed è leggibile con



La versione completa dell'e-book (a pagamento) è leggibile con Adobe Digital Editions. Per tutte le informazioni sulle condizioni dei nostri e-book (con quali dispositivi leggerli e quali funzioni sono consentite) consulta [cliccando qui](#) le nostre F.A.Q.



Sociologia del lavoro

COLLANA DIRETTA DA **MICHELE LA ROSA**

Vice-direttori: Vando Borghi, Enrica Morlicchio, Laura Zanfrini

Redazione: Federico Chicchi, Barbara Giullari,
Giorgio Gosetti, Roberto Rizza

La collana, che si affianca all'omonima rivista monografica, intende rappresentare uno strumento di diffusione e sistematizzazione organica della produzione, sia teorico-interpretativa, sia empirica, di natura peculiarmente sociologica ed inerente la vasta e complessa problematica lavorista delle società postindustriali.

Dall'innovazione tecnologica alle nuove modalità di organizzazione del lavoro, dalle trasformazioni del mercato del lavoro alle diverse forme di lavoro non standard, dalle dinamiche occupazionali alle culture del lavoro, dalla questione giovanile al lavoro informale fino ai temi della qualità: questi gli "scenari" di riferimento entro cui la collana si sviluppa, tentando altresì un approccio capace di rappresentare un utile terreno di confronto per studiosi, operatori ed esperti impegnati nelle differenti istituzioni.

La collana garantisce rigore scientifico e metodologico indipendentemente dai contenuti specifici espressi dagli autori, in coerenza con la legittimità della pluralità di possibili approcci sia di merito sia disciplinari.

Tutti i testi sono preventivamente sottoposti ad almeno due referee anonimi.

I lettori che desiderano informarsi sui libri e le riviste da noi pubblicati possono consultare il nostro sito Internet: *www.francoangeli.it* e iscriversi nella home page al servizio “Informatemi” per ricevere via e-mail le segnalazioni delle novità.

**Lavoro e crisi: l'Europa del Sud,
un laboratorio?**

**Travail et crise : l'Europe du Sud,
un laboratoire ?**

a cura di Paul Bouffartigue,
Mirella Giannini, Annie Lamanthe



**Sociologia
del lavoro**

FrancoAngeli

Il volume è stato realizzato con il contributo del Dipartimento di Scienze sociali dell'Università degli Studi di Napoli Federico II.

Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence LabexMed – Les sciences humaines et sociales au coeur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée, portant la référence 10-LABX-0090.

Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*MIDEX.



Copyright © 2017 by FrancoAngeli s.r.l., Milano, Italy.

L'opera, comprese tutte le sue parti, è tutelata dalla legge sul diritto d'autore. L'Utente nel momento in cui effettua il download dell'opera accetta tutte le condizioni della licenza d'uso dell'opera previste e comunicate sul sito www.francoangeli.it.

Indice

Introduction , par <i>Annie Lamanthe</i>	pag.	7
Introduzione , di <i>Annie Lamanthe, Mirella Giannini</i>	»	21
I. Crise économique et crise de l'emploi : cadrages nationaux Crisi economica e crisi del mercato del lavoro: scenari nazionali		
Grande récession et emploi en Espagne : nouvelles formes de précarité ou consolidation des tendances antérieures ? , par <i>Sofía Pérez de Guzmán</i>	»	37
Il mercato del lavoro in Italia tra crisi economica e precarietà , di <i>Ivano Scotti</i>	»	55
L'impact de la crise et des mémorandums sur les relations de travail en Grèce , par <i>Yannis Kouzis</i>	»	69
France : une dégradation accentuée de l'emploi et du marché du travail , par <i>Paul Bouffartigue</i>	»	83
II. La « Précarité » : une catégorie pertinente ? La «Precarietà»: una categoria pertinente?		
Precarietà, una categoria ambigua. Radici sociali e percezioni differenti nei contesti socio-economici , di <i>Mirella Giannini</i>	»	99
La précarité de l'emploi : aux sources de la diversité de sa conceptualisation sociologique , par <i>Carlos Prieto</i>	»	111

Précarité de l'emploi et du travail : analyse comparée d'un concept polysémique , par <i>Valeria Insarauto, Cathel Kornig, Nathalie Louit-Martinod, Philippe Méhaut</i>	pag. 121
« Précarité » : de quoi parle-t-on ? , par <i>Paul Bouffartigue</i>	» 135
III. Les jeunes et les femmes : en première ligne	
I giovani e le donne: in prima linea	
Flessibilità, precarietà e autonomia abitativa: giovani adulti italiani e francesi a confronto , di <i>Jenny Rinallo</i>	» 151
Les femmes et les jeunes face à la dégradation de l'emploi , par <i>Valeria Insarauto</i>	» 167
Precarietà e consumi nelle narrazioni dei giovani: il caso di Napoli , di <i>Dario Minervini, Ivano Scotti</i>	» 181
Expériences de chômage en temps de crise en Grèce parmi des jeunes et des femmes , par <i>Christina Karakioulafis</i>	» 195
Gli autori	» 213

Introduction

par *Annie Lamanthe*

Les pays d'Europe du sud ont particulièrement été touchés par la crise qui s'est ouverte avec les dérèglements financiers de 2007, à la fois par la récession qu'elle a entraînée et par les politiques mises en place pour tenter d'y faire face. Dans tous ces pays, l'emploi et le travail ont été fortement impactés, ils sont partout l'enjeu de bouleversements majeurs : forte montée du chômage, réformes des législations du travail, restructuration d'entreprises, libéralisation et flexibilisation du marché du travail, réduction des protections sociales, dégradation des conditions de travail... Se déploie ainsi ce qu'on pourrait nommer un vaste processus de précarisation du travail et de l'emploi qui a des répercussions sur l'ensemble des conditions de vie des populations. Certains groupes ont été particulièrement concernés, ceux dont la position sur le marché du travail était déjà fragilisée, les femmes et les jeunes, et qui voient leur situation s'aggraver. Ces évolutions ne sont pas pour autant des nouveautés, elles s'inscrivent dans des tendances observées depuis les années 1980. Dans la situation qu'ils traversent, les pays du sud de l'Europe voient se poursuivre les processus de déstructuration des mondes du travail tels qu'ils s'étaient constitués après la seconde guerre mondiale. Dans ce contexte, comment faut-il lire les impacts de la crise de cette dernière décennie : approfondissement des tendances engagées depuis plus longue date ou, plus largement, effet d'accélération, de rupture ?

La situation en Europe du sud, tant en ce qui concerne l'ampleur qu'y a eu la crise que ses manifestations ou encore ses effets, n'est pas comparable avec celle des pays nord-européens. Et les dynamiques qu'ils ont connues depuis 2007 ne sont pas non plus les mêmes. Tous ces pays ont été l'objet de mesures d'ajustement structurel et d'austérité, certes à des degrés divers, mais qui ont accentué les divergences d'évolution économique et sociale entre nord et sud, ce qui constitue une nouveauté dans l'histoire récente de la construction européenne. Les pays du sud ont décroché par rapport aux évolutions moyennes de l'Union Européenne, une nouvelle hiérarchie - durable et structurelle- s'est installée au sein même de celle-ci. Ces mesures ont remis en cause les régulations qui avaient été construites dans le passé.

Travail et emploi ont partout été la cible privilégiée des réformes : réduction des coûts du travail, flexibilisation, remise en cause des protections sociales... Des fragmentations sociales nouvelles se sont constituées avec la détérioration de la condition de travailleurs protégés (comme dans le secteur public et avec les restructurations des grandes entreprises industrielles), les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et notamment des diplômés, le développement de conditions d'emploi dégradées avec le travail informel. Il y aurait ainsi, dans la profondeur de la crise, une spécificité de l'Europe du sud qui en définirait une communauté de sort, qui invite à mieux la caractériser tout en s'interrogeant sur les fondements sur lesquels elle repose : quelles sont les tendances d'ensemble et les traits qui rapprochent ces pays tout en les distinguant des autres ?

Mais force est aussi de constater que chaque pays possède ses propres spécificités, dans la façon dont s'est manifestée la crise, dans les implications qu'elle y a eues et dans les réactions qu'elle a provoquées (les politiques publiques, les ressources mobilisées par les populations pour faire face ou résister). L'ampleur de la récession et les types de réponses qui y ont été apportés, les mesures d'austérité et les réformes, leurs effets sur la vie quotidienne des populations n'y ont pas été les mêmes et n'ont pas été de même niveau. Ces différences renvoient aux cohérences sociétales et institutionnelles de chaque pays. Ainsi, comprendre les dynamiques en cours implique nécessairement de prendre en considération les traits originaux de l'histoire sociale et économique de chacun d'eux. Ne sont-elles pas reliées, par exemple, au développement faible et tardif de l'industrialisation et du travail salarié dans certains pays, à l'ancienneté et à la puissance différenciées qu'y ont les systèmes publics de protection sociale, à la structuration des activités productives et de la force de travail, notamment aux taux différentiels d'activité féminine, mais aussi aux caractéristiques de la famille et des solidarités familiales, aux rapports entretenus avec la migration, à la force du droit, ... ?

Enfin, et du fait même de l'ampleur des bouleversements qui y sont en cours, par leurs effets, par les politiques adoptées, et qui sont sans précédent, ne doit-on pas d'ores et déjà considérer les pays d'Europe du sud comme de véritables laboratoires ? Des « laboratoires de la crise » dans lesquels s'expérimentent de nouvelles normes et de nouvelles réalités du travail ; dans lesquels se mettent en place de nouveaux régimes de solidarités ; dans lesquels les populations apprennent à faire sans les protections qui ont caractérisé les sociétés salariales depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sans les sécurités qui, depuis, ont accompagné la condition salariale ; dans lesquels les populations doivent faire avec la précarité de l'emploi et du travail qui impacte l'ensemble des sphères de leur vie quotidienne et la façon dont elles peuvent se projeter dans l'avenir ? Doit-on alors évoquer, avec certains auteurs, un retour de la « question sociale » ou,

plus largement, l'avènement de ce que l'on pourrait qualifier de « société post-salariale » mais qui se construirait aussi dans les formes de résistance, dans les alternatives et les solutions inventées par les populations pour y faire face laissant ainsi l'avenir encore largement ouvert ? Ne constituent-ils pas aussi un « laboratoire pour les sciences sociales » maintenant confrontées à la nécessité, pour donner sens aux changements en cours et à leur caractère inédit, de faire retour sur les catégories savantes construites de longue date pour penser l'emploi, le travail et leurs régulations ?

Sans vouloir répondre à l'ensemble de ces questions, qui dépassent de loin l'ambition de cet ouvrage, les textes rassemblés ici veulent contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques de l'emploi et du travail enclenchées par la crise de 2007 en Europe du sud. Ils émanent des travaux d'un réseau de chercheurs qui, depuis 2013, s'est donné pour objectif de comprendre les problématiques du travail dans l'espace euro-méditerranéen en crise¹. Reflétant cette origine, l'ouvrage porte sur quatre pays sud-européens -l'Espagne, la France, la Grèce et l'Italie- et présente des contributions en deux langues, italien et français. Trois parties structurent le propos.

Les textes rassemblés dans la première la première partie, « **Crise économique et crise de l'emploi : cadrages nationaux** », explorent la situation de chaque pays dans une perspective comparatiste. Les conjonctures nationales en matière d'activité, de travail et d'emploi sont mises en perspective sur la base de points de repère statistiques et institutionnels. Les données ainsi mobilisées permettent d'apprécier les traits propres à chaque pays mais aussi de prendre la mesure de ce qu'ils ont en commun et de ce qui les différencie des pays du nord du continent. Les textes montrent que, partout, la crise a amplifié des tendances à l'œuvre depuis les années 1980. Partout, ce sont les mêmes recettes qui ont été adoptées en conjuguant la réduction des dépenses publiques et des réformes profondes du droit du travail dans lesquelles la flexibilisation du marché du travail est brandie comme l'arme privilégiée de la lutte contre le chômage et pour la création d'emploi. Et partout ces recettes ont débouché sur les mêmes résultats :

¹ Le réseau Tramed, mis en place par deux chercheurs du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (Lest), Paul Bouffartigue et Annie Lamanthe (www.lest.cnrs.fr). Il rassemble des chercheurs de plusieurs pays d'Europe du sud et de la rive sud de la Méditerranée. Ses activités prennent la forme de séminaires thématiques. Il a contribué à l'organisation des 15^e Journées Internationales de Sociologie du Travail qui se sont tenues à Athènes en mai 2016 sur le thème « Crise(s) et mondes du travail » (jist2016.sciencesconf.org). Il bénéficie du soutien du Lest et du Laboratoire d'excellence « Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée » (LabexMed) (labexmed.mmsh.univ-aix.fr). Les textes rassemblés dans cet ouvrage sont issus d'un séminaire organisé à l'Université de Naples en octobre 2015 « « Les problématiques du travail dans l'espace euro-méditerranéen en crise : précarité et jeunes générations », sous la responsabilité de Mirella Giannini.

l'augmentation de la précarité et la réduction des protections. Si ces observations témoignent du rôle que la crise a joué dans l'accélération de processus déjà en cours, les auteurs s'accordent aussi pour voir dans la situation actuelle les effets d'une rupture dont elle aurait été l'élément déclencheur. Rupture que traduit le changement de nature et d'ampleur de la précarité, - avec l'apparition de nouvelles formes de précarité touchant de nouvelles populations, les hommes adultes notamment - ; rupture qui se révèle aussi dans le fait que, une fois passés les effets immédiats de la crise, il n'y a pas eu de retour à la situation antérieure. Force est ainsi de constater que les transformations dont les régimes d'emploi ont été l'objet sont profondes et durables, voire irréversibles. Il ressort malgré tout que, dans ce sort partagé, les quatre pays sous revue ont été touchés de façon plus ou moins radicale.

Un premier clivage oppose les trois pays situés au sud de la France de ce dernier pays, dans lequel la plupart des indicateurs socio-économiques se situent dans une position moyenne au sein de l'Union Européenne. Ensuite, une certaine gradation s'observe entre Italie, Espagne et Grèce, trois pays qui partagent « une situation particulièrement critique en relation avec la crise financière et une réponse commune de la part de leurs gouvernements, au sein de laquelle l'austérité domine largement » et qui, du fait de ces circonstances, « sont face à des défis du marché du travail semblables », comme le souligne S. Perez de Guzmàn dans son texte.

Pour cet auteur, c'est une profonde dualisation du marché du travail qui caractérise aujourd'hui l'**Espagne** et qui en fait la particularité au regard de l'Italie et de la Grèce avec lesquels, pourtant, elle partage de nombreux traits. Aucun autre pays ne semble avoir poussé aussi loin cette logique de la précarisation de son modèle d'emploi dans lequel le taux exceptionnellement élevé d'emplois précaires se conjugue avec un salaire horaire moyen particulièrement bas. Recours facilité aux contrats temporaires par la loi, mesures de flexibilisation qui conduisent à une augmentation du travail à temps partiel contraint, notamment chez les hommes, se combinent dans la trajectoire des travailleurs avec le chômage, le travail indépendant involontaire ou, encore, le travail informel, seules perspectives d'accès à un revenu pour un nombre croissant de personnes. Dans un contexte où l'emploi temporaire ne débouche plus sur la possibilité d'accès à l'emploi stable, les travailleurs s'installent dans une situation précaire durable. Force est de constater que la reprise économique post-crise n'a pas inversé la tendance, le chômage et l'emploi temporaire conservent leur niveau élevé et la création d'emploi se fait principalement sur la base de contrats précaires. L'auteur peut ainsi conclure que la crise est venue cristalliser les transformations structurelles du marché du travail engagées bien avant.

I. Scotti fait le même constat pour l'**Italie**, l'aggravation par la crise d'une situation déjà difficile du fait de problèmes structurels de longue durée. La faiblesse de la compétitivité s'y conjugue avec les carences d'un

Etat social qui se caractérise par la faiblesse des protections apportées aux travailleurs employés sur des contrats atypiques et par un développement limité des services sociaux qui réduit les opportunités d'emploi, notamment pour les femmes. Les politiques mises en place pour faire face à la crise (réforme du marché du travail, incitations fiscales,...) se sont là aussi concrétisées par une flexibilisation du marché du travail avec des effets controversés sur le chômage, les revenus et les protections. De la même façon qu'en Espagne, les signes de reprise ne se traduisent pas par une amélioration substantielle de la situation dans un pays où, par ailleurs, la structure du tissu productif ne permet pas d'offrir de débouchés aux plus qualifiés. Si l'instabilité de l'emploi s'est élargie à de nouveaux profils et si l'expérience de la précarité devient une expérience commune, l'auteur insiste cependant sur l'importance des différences de situation qui caractérise les territoires, les générations et les genres. La crise a eu des impacts plus ou moins forts selon les régions, en lien avec les caractéristiques de leur tissu productif, certaines s'en sortent mieux que d'autres et savent profiter, plus que d'autres, des mesures publiques incitatives. Les disparités les plus marquées s'observent entre le nord et le sud, là où les pertes d'emploi ont été les plus fortes. Les femmes du sud souffrent particulièrement de l'absence de services publics qui réduit leur participation au marché du travail, les enferme dans la solidarité familiale et, quand elles travaillent, les cantonne à l'emploi à temps partiel.

Comparée aux deux précédents pays, la **Grèce** connaît une situation bien plus radicale. Le texte de Y. Kouzis fait ressortir la brutalité des transformations que le pays et sa population ont eues à subir alors qu'on pourrait parler d'une plus grande progressivité pour les deux autres. Les mesures qui ont suivi la signature des deux premiers mémorandums s'inscrivent dans une tendance antérieure, que l'on peut dater des années 1990, de flexibilisation du marché du travail et de réduction du coût du travail. Pour l'auteur, elles ont eu un effet dévastateur pour le monde du travail, le système de relations professionnelles et le droit du travail : destruction du système de la négociation collective et de fixation des salaires, renforcement des formes de travail flexibles et précaires, assouplissement des licenciements, flexibilisation de la durée du travail, ... L'emploi public a été une cible particulière des réformes : avec des privatisations et le démantèlement des services publics, avec la réduction des effectifs par des licenciements, des mobilités forcées, des mises à la retraite et des mises en réserve, le non remplacement des départs ; avec le gel et des baisses de salaire, l'augmentation du temps de travail sanctionnant l'alignement des conditions du public sur le privé dans le contexte d'une dégradation généralisée. Ici encore, les recettes qui étaient censées améliorer la compétitivité de l'économie grecque n'ont pas conduit aux effets escomptés, bien au contraire. Malgré une réduction drastique du coût du travail, la récession éco-

nomique s'est poursuivie. Des centaines de milliers de petites et moyennes entreprises ont disparu. Les jeunes sont particulièrement affectés, avec un chômage très élevé, la précarité de l'emploi, un accès minimal aux droits et des salaires très faibles (« génération 500 € ») qui en conduisent un nombre croissant à quitter ou à envisager de quitter le pays.

Sur beaucoup d'indicateurs, la **France** se situe dans une position intermédiaire entre nord et sud, toujours plus proche des moyennes européennes que les trois autres pays. C'est ce que montre P. Bouffartigue en retraçant les dynamiques de récession induites par la crise et les dynamiques de reprise. La France a mieux résisté à la crise que les autres pays d'Europe du sud, à tout le moins dans un premier temps. Le rôle d'amortisseur joué par l'Etat, l'importance de l'emploi public, le niveau élevé des dépenses de protection sociale et des dispositifs de soutien de l'emploi (« emplois aidés ») expliquent cette situation. Par ailleurs, en France, les emplois temporaires constituent la principale variable d'ajustement en cas de difficultés économiques. Les effets de la crise se sont fait sentir de manière différée, avec une dégradation depuis 2012 qui se traduit par une très faible croissance, une précarisation extensive et la détérioration qualitative de l'emploi. Malgré une remontée récente de l'emploi, le chômage reste à un niveau élevé. Les mesures adoptées pour lutter contre le chômage et favoriser un retour à la croissance ont contribué au développement de l'emploi précaire et du sous-emploi : assouplissement des règles permettant de cumuler indemnité de chômage et salaire en vue de favoriser l'accès à l'emploi stable et à temps plein mais dont l'usage conduit, à l'inverse, à l'installation dans la précarité de certains travailleurs ; politiques d'exonération des cotisations sociales sur les bas salaires qui entretiennent le développement des emplois de médiocre qualité. Les réformes du marché du travail ont trouvé leur point culminant avec la récente « loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels » du 8 août 2016 qui apporte des modifications substantielles au code du travail.

Dans la seconde partie, « **La 'Précarité' : une catégorie pertinente ?** », les textes s'interrogent sur les catégories savantes. Les notions de précarité et de précarisation sont largement mobilisées pour rendre compte des dynamiques en cours sur le marché du travail et de la situation d'un nombre croissant de travailleurs. Nous l'avons vu dans la partie précédente, partout la crise a accentué et accéléré les tendances à la dégradation des conditions de l'emploi et du travail, à travers les réformes du droit du travail (recours simplifié aux contrats temporaires, flexibilisation du marché du travail, ...) et la réduction des protections sociales, les pratiques des entreprises et le comportement des travailleurs conduits à accepter des situations dégradées faute de mieux. Mais ces notions ne vont pas sans poser question. Les textes présentés dans cette seconde partie discutent de

leur pertinence pour saisir les multiples facettes des dynamiques des conditions laborieuses dans ces pays d'Europe du sud. Entre un usage par trop extensif – désignant l'ensemble des dynamiques sociales ou associant directement précarité du statut d'emploi à précarité sociale – et usage trop restrictif – limité aux formes d'emploi juridiquement instables – est-il possible d'en définir un usage sociologiquement pertinent ? Et celui-ci peut-il être le même dans des configurations sociales et sociétales hétérogènes ?

Deux textes s'intéressent plus particulièrement à faire ressortir l'ambiguïté de la notion de précarité dans l'emploi qui en est fait par les chercheurs en sciences sociales.

M. Giannini nous propose de réfléchir tout à la fois sur les causes sociales de la précarité et sur la façon dont elle est perçue par les principaux intéressés, invitant ainsi à distinguer précarité objective et précarité subjective. L'ambiguïté de la notion ressort du fait qu'elle confond dans un même terme l'apparente univocité des situations et la pluralité des sens qui leur est donnée, la dimension objective de la précarité pouvant être univoque mais pas sa dimension subjective. Mais, plus largement, en s'intéressant aux dynamiques dans le temps, aux mécanismes juridiques, économiques mais aussi sociaux et politiques qui les ont portées, l'auteur montre la façon dont la précarité s'est institutionnalisée, et comment d'économique elle est devenue sociale, particulièrement pour les jeunes générations. La représentation d'un social précaire est entrée dans l'imaginaire collectif, bien au-delà des aspects qui concernent l'emploi. La précarité devient un trait fondamental des subjectivités actuelles, de la vie présente et future. Certains auteurs vont même jusqu'à évoquer une précarité « ontologique ». S'intéressant plus particulièrement aux jeunes, l'auteur montre que, s'ils sont maintenant habitués aux situations objectives de précarité, ils se différencient cependant par les perceptions qu'ils en ont, par le sens qu'ils lui accordent et par la façon d'y faire face. Ces différences reposent sur les ressources en capital, -économique, social et culturel- qu'ils sont en mesure de mobiliser.

C. Prieto s'attache à un sens plus restrictif de la notion de précarité, celle qui concerne l'emploi. Il souligne que, dans la mesure où elle est devenue un phénomène massif en Europe au cours de ces quinze dernières années, elle a suscité l'intérêt d'un nombre grandissant de chercheurs et de nombreuses recherches lui ont été consacrées. Force est cependant de constater qu'on trouve dans ces travaux une grande diversité de conception de la précarité et qu'ils font preuve d'une grande dispersion conceptuelle générant ambiguïté et confusion. Comment comprendre cette diversité conceptuelle ? C'est ce que propose l'auteur. Selon lui, plusieurs facteurs permettent de l'expliquer. Il invite tout d'abord à noter que le terme a circulé dans des champs sociaux et sémantiques différents (politique, académique, juridique et social), dans différents champs des sciences sociales (travail, em-

ploi, famille, jeunesse, ...) et dans des pays différents, qui sont diversement confrontés à la précarité. Les implications différenciées de la précarité selon les travailleurs, la pluralité des normes que l'on retient de l'emploi stable pour qualifier par différence l'emploi précaire, la perspective genrée d'analyse du marché du travail, les références à la justice (débat d'idées sur ce qui est juste ou non en matière de conditions d'emploi et de travail), sont les autres facteurs qui, pour l'auteur, sont à l'origine de ces conceptions diversifiées de la précarité.

Avec les textes de P. Bouffartigue, de V. Insarauto, C. Kornig, N. Louit-Martinod et P. Méhaut nous abordons une approche plus « objectivante » de la précarité. En quoi consiste-t-elle, de quoi est-elle composée, comment rendre la notion plus pertinente pour saisir des réalités complexes et diversifiées ?

S'appuyant sur une recherche de comparaison internationale, **V. Insarauto, C. Kornig, N. Louit-Martinod et P. Méhaut** relèvent aussi les ambiguïtés et les imprécisions de la notion, particulièrement flagrantes dès lors que l'on s'intéresse à plusieurs pays. Ils partent du constat d'une grande variation des conceptions et des réalités que recouvre le terme. La précarité est généralement définie, que ce soit par les chercheurs ou les acteurs sociaux, au regard des systèmes normatifs nationaux dans lesquels l'emploi précaire est appréhendé par rapport à la norme de l'emploi stable, celle-ci différant d'un pays à l'autre. Pour dépasser ces limites, les auteurs proposent une approche multidimensionnelle de la précarité. C'est sur cette base qu'ils construisent une grille de lecture commune aux six pays étudiés. Cet outil se base sur les écarts entre le travail précaire et les caractéristiques de l'emploi considéré comme standard, selon une série de dimensions : protection de l'emploi, protection sociale et d'insertion, représentation collective, niveau d'application des droits, des protections et du contrôle. Cette réflexion sur les catégories permet de mettre en évidence le fait que la précarité de l'emploi et du travail ne peut plus désormais être caractérisée par les seules catégories statistiques existantes qui restent focalisées sur les seuls statuts d'emploi. Aujourd'hui, un emploi considéré comme stable ne garantit pas nécessairement contre la précarité.

Le texte de **P. Bouffartigue** va dans le même sens : montrer la polysémie du terme précarité et en préciser les multiples sens. Adoptant lui-même une approche multidimensionnelle du phénomène, l'auteur propose de retenir trois principales dimensions afin de donner une définition sociologique de ce qu'il nomme « condition laborieuse précaire ou vulnérable » ou encore « précarité professionnelle », qui dépasse la notion de précarité d'emploi : la précarité de l'emploi (formelle ou de fait) ; la précarité du travail (qui renvoie aux conditions de travail) ; la précarité des capacités de représentation et d'action collective et syndicale. Définie ainsi, la précarité professionnelle entretient des liens avec la précarité sociale mais pas de

façon systématique. Les difficultés que rencontrent les tentatives de définition de la précarité sont renforcées dès lors que l'on s'engage dans des comparaisons internationales, chaque pays ayant ses propres catégorisations et références légales de l'emploi. Il faut ainsi envisager les réalités nationales en relation avec les caractéristiques de l'Etat social et des régimes d'emploi de chacun de ces pays. Des considérations particulières doivent de même être retenues selon les populations considérées. Ainsi, si les jeunes ont été les premiers concernés par la précarisation et par la dégradation de la qualité de l'emploi, la précarité professionnelle possède des enjeux propres à cette catégorie. Concernant cette population, l'approche multidimensionnelle de la précarité est plus que jamais utile et nécessaire, elle demande à combiner différentes dimensions sociales et à s'intéresser aux stratégies déployées pour faire face aux difficultés.

La troisième partie, « **Les jeunes et les femmes : en première ligne** » est consacrée à ces deux catégories particulièrement exposées. Au-delà de ce que montrent les données chiffrées, il s'agit d'entrer plus avant dans le vécu et l'expérience qu'elles font de la crise et de ses conséquences. Au-delà des explications basées sur les régularités statistiques, il s'agit de prendre la mesure de la façon dont les destins individuels sont confrontés à de nouvelles adversités, engageant des bifurcations et des basculements mais aussi l'ouverture de possibles nouveaux. Au-delà des implications de la crise en termes d'emploi et de travail, les textes montrent en quoi elle dépasse largement cette sphère pour rejaillir sur tous les aspects de la vie quotidienne (la vie familiale, le logement, la perception de l'avenir, ...). Pour les jeunes, l'enjeu est le passage au statut social d'adulte. Pour les femmes, l'enjeu est celui d'une possible interruption, voire une involution, du processus historique de leur émancipation par le travail salarié. Les contextes nationaux là aussi, et au-delà des tendances communes, font ressortir des situations contrastées.

Le texte de **J. Rinallo** nous propose une réflexion sur l'accès à l'autonomie des jeunes en temps de crise, notamment en matière d'accès à un logement indépendant. En quoi la transition vers la vie adulte est-elle affectée par la crise, en particulier parce qu'elle conduit les jeunes à rester plus longtemps chez leurs parents ? En quoi la précarité de l'emploi influence-t-elle sur ce processus ? Des différences notoires s'observent entre les pays comparés ici, la France et l'Italie, en ce qui concerne le départ des jeunes du domicile des parents. Trois dimensions sont mobilisées pour les expliquer : les caractéristiques de l'Etat social, la structure du marché immobilier et les modèles de transition vers la vie adulte. Le texte montre que la crise, et en particulier la flexibilisation du marché du travail, accroissent la mobilisation des ressources familiales, des solidarités inter et intra générationnelles et entre genres. En Italie, la structure familiale est renforcée par les faiblesses de l'Etat social, les femmes sont pénalisées sur le marché du

travail par le manque de dispositifs de conciliation famille-travail qui réduit l'accès à l'autonomie des plus jeunes. En France, si le taux de décohabitation est nettement supérieur à celui de l'Italie c'est en partie grâce aux politiques publiques qui soutiennent l'accès au logement et à un revenu. Dans tous les cas cependant, la stabilité sur le marché du travail reste cruciale pour l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes.

V. Insarauto s'intéresse aux effets de la précarité de l'emploi sur les relations entre genres, entre générations et sur les interdépendances familiales dans une perspective comparative entre l'Italie et l'Espagne. De nouvelles facettes de la précarité sont apparues avec la crise, caractérisées par des dynamiques d'exclusion du marché du travail et des difficultés pour sécuriser les parcours, en particulier pour les jeunes et pour les femmes. Les femmes ont supporté une grande partie de l'impact que la crise a eue sur les ménages. L'augmentation de leur taux d'emploi s'explique par le fait qu'elles sont entrées sur le marché du travail, acceptant pour nombre d'entre elles le temps partiel contraint, pour pallier la baisse de revenus des ménages causée par le chômage des hommes. Elles ont par ailleurs pâti de la diminution des services sociaux qui ont fait les frais des coupes budgétaires et des politiques d'austérité. Les jeunes ont, quant à eux, été amenés à mobiliser les ressources familiales en quittant plus tard le domicile familial ou en y retournant mais, avec la dégradation du revenu des ménages, les familles rencontrent de plus en plus de difficultés pour assurer ce rôle. L'auteur fait ressortir que, en Europe du sud, la crise a renforcé la culture familialiste des institutions et des politiques publiques les conduisant ainsi à privilégier la création d'emploi à destination des hommes chefs de famille et le soutien aux secteurs masculinisés quand les secteurs féminisés (les services publics en particulier) ont fait les frais des coupes budgétaires. Ce faisant, elles n'ont pas été en mesure de prendre en considération les répercussions que la crise a eues sur les familles.

C'est sur les modes de vie et de consommation que **D. Minervini** et **I. Scotti** focalisent leur attention. Dans les situations de précarité, les modes de vie traditionnels ne sont plus facilement reconductibles et les individus peuvent être amenés à adopter de nouveaux comportements. Les jeunes qui ont maintenant incorporé la crise et la précarité dans leurs dispositions redéfinissent-ils leurs modes de consommation, et de quelle façon ? Les statistiques nationales montrent que, en Italie, le niveau de consommation des jeunes est inférieur à celui de l'ensemble de la population et que, avec la crise, le niveau moyen de dépenses des familles a connu une baisse. Dans une enquête qualitative conduite auprès de jeunes napolitains, les auteurs relèvent deux profils. Le premier caractérise les jeunes ayant développé une stratégie que les auteurs qualifient de réajustement ou de réaligement des pratiques traditionnelles Cette stratégie consiste en une optimisation de la capacité de dépense, les ressources sont d'abord consa-

créées aux nécessités vitales et ensuite au plaisir (restaurant, smartphone, vêtements de marque, ...). Le modèle consumériste reste dominant mais des différences existent entre ceux qui peuvent compter sur le soutien familial et ceux qui ne le peuvent pas. Le second profil se caractérise par une plus grande réflexivité, dans une stratégie que les auteurs qualifient d'innovation, orientée vers la consommation soutenable. La crise est présentée par ces jeunes comme une opportunité pour développer des modes de vie alternatifs critiques par rapport au modèle dominant et que les auteurs interrogent au regard de leurs capacités à conduire à un véritable changement social.

C. Karakioulafis, enfin, explore le vécu du chômage et de la crise de jeunes et de femmes en Grèce. Le chômage et la précarité ont pris, dans ce pays, une portée et un contenu différents de ce qu'ils étaient dans le passé. En restituant les propos des chômeurs qu'elle a rencontrés, l'auteur montre que la crise affecte l'expérience du chômage d'un double point de vue : elle réduit l'espoir de retrouver un travail et accroît l'incertitude sur le futur professionnel ; elle « déculpabilise » les individus, le chômage désormais imputé à la crise n'est plus vu comme un échec personnel. Le chômage devient une expérience commune, largement partagée par des individus qui ont fait l'expérience de la précarisation de leur emploi avant de le perdre, témoins de la dégradation de la condition salariale et des relations avec les employeurs (tensions, non-paiement des salaires, paiement avec retard, ...). Face à l'idée de retrouver un emploi, les personnes rencontrées expriment leur découragement, elles ont intériorisé le fait que, si elles retrouvent un emploi, il sera de médiocre qualité et sont prêtes à accepter des offres qu'elles auraient refusées auparavant. Le texte met l'accent sur les stratégies de survie et de résistance déployées par les chômeurs pour faire face à leur situation : travail au noir pour accéder à un revenu, développement d'activités dans le but de diminuer les effets négatifs du chômage, débrouillardise pour trouver des solutions (reprise d'études, reconversion, engagement associatif qui peuvent offrir de nouvelles opportunités), ... La mobilité géographique, avec le retour au village ou à la ville d'origine et les projets de migration, fait partie des solutions envisagées. Dans ce contexte, et comme en Italie, dans une situation où l'Etat limite ses prestations, les réseaux et la famille sont amenés à absorber l'essentiel des effets sociaux de la crise. L'affaiblissement progressif des ressources familiales conduit cependant certains à hésiter à demander de l'aide à leurs proches.

Alors, l'Europe du sud, un laboratoire ? Et de quoi ?

Les textes rassemblés dans ces trois parties dressent un tableau particulièrement sombre de la situation en Europe du sud. La crise nourrit une

spirale de la dégradation engagée dans les décennies 1980 et 1990. Les mesures prises pour lutter contre le chômage, relancer la croissance et favoriser la création d'emploi, les mesures fiscales visant à réduire le coût du travail peu qualifié ont eu pour effet d'approfondir la précarité pour une grande partie des populations : des emplois se créent mais sans pour autant retrouver les protections et les conditions antérieures. Des solutions sont trouvées par les populations dans le travail indépendant, pour partie involontaire, et le travail informel qui permettent d'accéder à un revenu ou de le compléter. Autant de solutions qui ne conduisent pas à une amélioration de la situation, bien au contraire. Avec la reprise économique, la situation dégradée s'est installée.

Doit-on voir là les manifestations d'un démantèlement durable des régulations qui sécurisaient les mondes du travail, désormais appelés à se soumettre aux implications de la nouvelle phase de mondialisation et des politiques néo-libérales qui l'accompagnent, et dont la crise serait tout à la fois le support, le vecteur et la légitimation ?

Doit-on voir dans les pays d'Europe du sud, comme y invite Y. Kouzis, le laboratoire d'une « tiers-mondisation » organisée de l'Europe, dont la paupérisation, l'informalisation et le basculement des régimes de welfare de l'Etat vers les familles seraient les manifestations les plus visibles ?

Sur ce plan, la Grèce constituerait un poste avancé. Pour Y. Kouzis, en effet, « [...] la restructuration des droits sociaux et des marchés du travail s'intègre dans une stratégie de balkanisation et de tiers-mondisation du travail dont la Grèce est un des principaux terrains d'expérimentation. De puissants intérêts économiques nationaux et internationaux se préparent à profiter du rétrécissement du tissu des petites et moyennes entreprises et de leur disparition, de la libéralisation des professions dites protégées et surtout de la vague de privatisations et de la 'valorisation' du patrimoine national qui se programme [...] Dans une perspective plus générale, l'expérience grecque récente peut servir d'exemple pour l'extension, *via* la dérégulation généralisée du travail, -d'abord au reste des pays sud-européens et, par ricochet, à l'ensemble du continent-, d'un régime du travail tiers-mondisé ».

Ne se rejoue-t-il pas là ce que d'autres continents ont connu avant le nôtre ? Pensons au Mexique et à l'Argentine. Eux-mêmes traversés par des crises de la dette avant l'Europe, eux-mêmes objets de politiques d'ajustement structurel et qui ont vu se déployer un vaste processus d'informalisation de la relation salariale. Aujourd'hui, si des dispositifs sont mis en place pour (re)donner à tous les travailleurs un accès à la protection sociale et aux droits du travail, c'est toujours *a minima* et bien loin des niveaux que les sociétés salariales de ces pays ont pu leur offrir dans le passé. Pensons aussi aux pays de la rive sud de la Méditerranée, cibles eux

aussi de politiques d'ajustement structurel qui ont conduit à des situations similaires.

Les textes montrent que les effets de la crise sur le travail et l'emploi dépassent largement la seule sphère professionnelle. Ils ont des impacts sur tous les autres aspects de la vie des individus. Ce sont les familles, les relations entre générations et inter-générations, les conditions matérielles de l'existence au quotidien, les modes de vie et jusqu'aux perceptions de l'avenir, et notamment des jeunes générations, qui sont touchés. Ils contribuent à des mobilités nouvelles (retour dans les villages d'origine, migrations). Dans les pays du sud, ce sont les sociétés dans leur ensemble qui sont bouleversées et les textes permettent d'en prendre toute la mesure. De ce fait, les pays d'Europe du sud sont aussi les laboratoires de changements sociaux plus profonds dont le sens et l'issue restent à l'heure actuelle largement incertains.

Les systèmes de protection qui ont été structurants des sociétés salariales sont particulièrement mis à l'épreuve. Si, en France, l'Etat a pu jouer un rôle crucial d'amortisseur des effets de la crise, en Italie, en Espagne et en Grèce, ce sont les familles qui ont été au premier rang. Face au retrait d'un Etat social déjà faible, elles ont été les principales pourvoyeuses des solidarités. Mais quand les protections perdent leur caractère universel, de nouvelles inégalités apparaissent. Là encore les jeunes et les femmes sont en première ligne. Les premiers, car des différences se font jour entre ceux qui peuvent compter sur le soutien familial et ceux qui ne le peuvent pas. Les secondes, car ce sont bien souvent elles qui sont mobilisées en premier lieu face aux contraintes et difficultés que les ménages doivent affronter. Dans un modèle comme dans l'autre, cependant, la crise a affaibli les sources de la protection, que ce soit à travers les réformes et les coupes budgétaires pour l'Etat d'un côté, que ce soit avec la baisse des revenus pour les familles, de l'autre. On peut aujourd'hui s'interroger, comme le font plusieurs auteurs ici, sur l'avenir, dans un tel contexte, des sources de la solidarité et de la protection. Quelle est la soutenabilité dans le temps des leviers activés pour pallier les déficits de l'Etat social, et notamment des solidarités au sein de familles particulièrement éprouvées par la crise ? Quel est le devenir des régimes qui, par la voie des politiques publiques, cherchent aujourd'hui à construire de nouvelles protections, non plus basées sur le statut de salarié mais attachées aux individus et valant pour l'ensemble des situations qu'ils seront amenés à traverser dans leur vie (sécurisation des parcours, revenu universel, ...) ?

Mais il faut aussi imaginer, comme le suggèrent D. Minervini et I. Scotti dans leur texte que, dans la crise, des solutions s'inventent, porteuses d'alternatives pour l'avenir. Les pays du sud sont sans doute aussi un laboratoire sur ce plan, qu'il conviendrait d'explorer plus avant.